

CENTRE NATIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : le 13 Mai 2023
Appel d'offres : N°002/MESRSTT/CNOU/2023
Nom du projet : Acquisition de produits alimentaires locaux destinés à la restauration des étudiants localisés dans les zones de Libreville Sud (UIL), Port-Gentil (CMFEP Ntchengué) et Franceville (CMFEP Mvengué)
Source de financement : Etat gabonais, budget CNOU 2023

1. OBJET

Le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU) lance un appel d'offres ouvert national (AOON) pour la passation de **marchés à bons de commande** relatifs à l'acquisition de produits alimentaires locaux destinés à la restauration des étudiants localisés dans les zones de Libreville Sud (Université Internationale de Libreville), Port-Gentil (CMFEP Ntchengué) et Franceville (CMFEP Mvengué).

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en **trois (03) lots** suivants :

Lot n°1 : Acquisition de produits alimentaires locaux destinés aux étudiants localisés dans la zone de Libreville Sud (UIL) ;

Lot n°2 : Acquisition de produits alimentaires locaux destinés aux étudiants localisés dans la zone de Port-Gentil (CMFEP Ntchengué) ;

Lot n°3 : Acquisition de produits alimentaires locaux destinés aux étudiants localisés dans la zone de Franceville (CMFEP Mvengué).

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

P. Le Directeur Général
P.O Le Directeur Général Adjoint



Victor IWANGOU MBOUMBA

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA par lot. Ce montant sera de 100 000 FCFA par lot pour les PME disposant d'un agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU)
Rue Nelson Mandela, Zone Industrielle Oloumi,
Immeuble BGFIBANK
BP. 982 Libreville (Gabon) / TEL 077536900
(Secrétariat du Directeur Général)
E-mail : cnouao@gmail.com

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **02 Juin 2023** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à :

N° lot (en FCFA)	Intitulé du lot	Garantie
1	Acquisition de produits alimentaires locaux destinés aux étudiants localisés dans la zone de Libreville Sud (UIL)	600 000
2	Acquisition de produits alimentaires locaux destinés aux étudiants localisés dans la zone de Port-Gentil (CMFEP Tchengué)	600 000
3	Acquisition de produits alimentaires locaux destinés aux étudiants localisés dans la zone de Franceville (CMFEP Mvengué)	600 000

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **02 Juin 2023** à 11H00 dans la salle de réunion de la Direction Générale du CNOU.

Le Directeur Général des Marchés



Eugène Pénisson OYAME

